

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE LONGFOSSE
62 240



Tél : 03.21.91.66.98

Fax: 03.21.87.26.98

C.C

COMMUNE DE LONGFOSSE-
COMPTE RENU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le 14 novembre 2014 à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M Jean-Claude PRUVOST, Maire, en suite de convocation en date du 29 octobre 2014 dont un exemplaire a été affiché. Etaient présents tous les conseillers en exercice.

Sabrina Fertin est élue secrétaire

1)Approbation de la précédente réunion.

Un élu signale qu'il a demandé pour l'installation de lanternes, rue des Broussailles et qu'une étude devrait être faite.

2) Le conseil municipal valide à l'unanimité :

- **Le transfert de l'étude des dossiers ADS** (application du droit des sols), à la communauté de communes de Desvres, suite à la Loi ALUR, pour les communes dotés de PLU et POS, à partir du 1er juillet 2015.
- **La révision des tarifs 2015/ 2016**, les tarifs sont inchangés, à l'exception du prix des concessions du columbarium qui sera de 750 €.
- **Les décisions modificatives pour le budget communal 2014** : Quelques modifications sont à prévoir pour certains articles, dues à des dépenses imprévus ou à des dépassements.
- **L'indemnité au trésorier de Desvres pour 2014,**
- **La rémunération des agents recenseurs,**

Le recensement s'effectuera du 15 janvier au 14 février 2015, la rémunération des 4 agents recenseurs, sera au prorata des dossiers de recensement (Feuilles de logements et bulletins individuels). La dotation de l'état est de 3111 euros (en baisse).

- La fin du **contrat d'entretien du copieur couleur** de l'étage de la Mairie, hors d'usage.

3) Un particulier souhaite acquérir un terrain communal de 95 ca : Un terrain situé impasse des Coquelicots, d'une superficie de 95 centiares pour un accès derrière chez eux. Un courrier a été envoyé aux domaines pour estimation de ce terrain qui est classé en zone UD (à construire).

Le conseil municipal valide la possibilité de vendre le terrain. L'achat sera en l'état et les frais de notaire à la charge des demandeurs.

4) Présentation du rapport d'activités de la CCDS : Pour l'année 2013, il a été présenté le rapport d'activités de la CCDS et voté lors d'une réunion de conseil communautaire. La loi oblige une présentation du rapport annuel aux conseils municipaux. Les différents postes sont commentés. Le ramassage du verre une fois par mois sur le territoire serait souhaité, de même que soit appliqué une partie de l'agenda 21.

5) Délibération pour l'augmentation de la taxe communale : Une délibération a été prise pour instituer une taxe dite taxe locale d'équipement, remplacée aujourd'hui par la taxe d'aménagement qui est actuellement de 2,5%. Cette taxe est calculée en fonction de la surface des habitations à construire.

Le conseil municipal décide la passer à 3% pour prévoir l'avenir : 11 voix pour, 2 abstentions, 2 voix contre.

6) Compte-rendu de la commission des écoles du 23 octobre : Bilan positif pour les TAP, organisation mise en place efficace. Pour la cantine : 50 enfants mangent en moyenne par jour. Transport scolaire : une tournée de plus se fait le mercredi midi du fait du nombre d'enfants. La St Nicolas des enfants aura lieu à l'école, le jeudi 4 décembre au matin.

7) Compte-rendu de la commission des travaux le 10 novembre : Le prix des projets du préau s'avère très élevé de 65 000€ à 118 000€, pour la salle des fêtes, l'étude reste suspendue pour l'heure.

Pour 2015 les projets sont : la rénovation des grilles du cimetière, un audit éclairage public sur la commune, la salle informatique de l'école améliorée, les salles de mairie repeintes.

Un élu propose plutôt l'isolation des bâtiments pour économie d'énergie plutôt que la rénovation des voiries.

8) Compte-rendu de la commission des fêtes du 7 octobre,

* le Téléthon aura lieu le samedi 29 et dimanche 30 novembre, au parking Simply, un lavage de voitures est prévu.

* Les foulées auront lieu le 18 janvier 2015, le bulletin d'inscription a été modifié, plusieurs circuits sont proposés de 1 à 10 kms.

* Le père Noël sera le samedi 13 décembre, à 14 H, à la salle des fêtes.

* Une association municipale doit être créée dans les prochains jours.

9) Information pour le SPANC, un règlement a été fourni aux élus. Pour information, le démarrage des contrôles commencera au premier trimestre 2015.

10) Informations diverses.

* dates des élections cantonales : 22 et 29 mars 2015.

***Suppression de la médecine du travail par les services interprofessionnels de Calais Ouest au 31 janvier 2015,** (gérés par le MEDEF) ne fourniront plus de prestations pour la fonction publique.

***Ouverture des contrats Gaz à la concurrence :** Pour les communes du Pas-de-Calais dépendant de la FDE, faisant partie du groupement de commandes, le fournisseur gaz retenu est Direct Energie qui a eu le marché, pour 3 ans. Les tarifs sont bloqués.

* **Date des vœux** le 7 janvier 2015 à 19 heures.

Le Maire,
Jean-Claude Pruvost.